Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260401-2604_26-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

Roz-Landrieux

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1er avril à 20h30. Date de convocation : 26/03/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, Maire, Mme Sylvie FIZELIER, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Delphine GAUTIER, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine LEBLAY, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Secrétaire de séance : M. Benoit ROUPIE

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

N° 26-04-26 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1414-2 et L 1411-5
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste ;

Sont candidats au poste de titulaire :
Éric DELALANDE
Olivier RAOUL
Sylvie FIZELIER

Sont candidats au poste de suppléant :
Olivier MOQUEREAU
Éric LEDORMEUR
Benoit ROUPIE

Vu l'article L.2121-21 du CGCT,
Vu la présentation d'une seule liste, Monsieur le Maire propose de ne pas procéder au scrutin secret à l'élection des membres de la CAO. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Désigne les délégués titulaires suivant à la CAO : Éric DELALANDE, Olivier RAOUL, Sylvie FIZELIER
- Désigne les délégués suppléants suivant à la CAO : Olivier MOQUEREAU, Éric LEDORMEUR, Benoit ROUPIE

Le secrétaire de séance
M. Benoit ROUPIE

Le Maire,
M. MAINSARD François

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.